

DECISION DU PRESIDENT N°22.24

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon,

VU l'arrêté préfectoral n°69-2022-09-01-00026 du 1^{er} septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon,

VU la délibération N° 2020-62-5.4 du 8 juin 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le bureau communautaire et le Président de la CCPO en vertu des articles L. 5211-10 et L 2122-23 du CGCT,

CONSIDERANT le besoin de se doter d'EDR (protection pour les serveurs et les postes des agents) et d'une solution antispam,

VU la proposition de la société KOESIO avec les solutions ISI Crypto et ISI Mail,

DECIDE

- **D'ACCEPTER** les termes du contrat n°2024.16.00 avec la société KOESIO, située 53 avenue des Langories – 26000 VALENCE, pour un montant de :

ISI Crypto - Licences EDR (protection des serveurs et des postes des agents) :

- 5,9€ HT soit 7,08€ TTC mensuel pour l'abonnement à une licence EDR serveurs (4 licences au démarrage du contrat correspondant à 23,60€ HT soit 28,32€ TTC par mois) ;
- 3,90€ HT soit 4,68€ TTC mensuel pour l'abonnement à une licence EDR postes (29 licences au démarrage du contrat correspondant à 113,10€ HT soit 135,72€ TTC par mois) ;
- 700.00 € HT soit 840.00 € TTC pour les frais d'installation et de mise en service ;

ISI Mail - VadeSecure (antispam) :

- 3,90€ HT soit 4,68€ TTC mensuel pour l'abonnement pour un compte Office 365 (35 comptes au démarrage du contrat correspondant à 136,50€ HT soit 163,80€ TTC par mois) ;
- 350.00 € HT soit 420.00 € TTC pour les frais d'installation et de mise en service ;

- **DE SIGNER** ledit contrat pour une durée de 3 ans à compter de la date de démarrage des prestations, à l'issue le contrat sera reconduit tacitement par période de 24 mois ;

- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au BP 2024 du budget principal au chapitre 011.

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du Conseil Communautaire.

St Symphorien d'Ozon,
Le 29 avril 2024

Pierre BALLELIO,
Président de la Communauté
de Communes du Pays de l'Ozon



Mise en ligne le... 06 MAI 2024

Certifiée exécutoire le... 06 MAI 2024